



met son expertise au service des collectivités qui s'engagent dans une démarche volontaire.

La maîtrise des consommations d'eau potable : la démarche en 6 étapes



Notre collectivité...

...est intéressée pour s'engager dans la démarche ?

oui non

À quelle échéance ?

Dès 2015

À moyen terme

Autres

... a déjà engagé des actions sur cette thématique ?

oui non

Si oui, lesquelles

Nos attentes et besoins

Pendant plusieurs années, Vendée Eau a proposé aux collectivités la réalisation d'audits des consommations d'eau au niveau des bâtiments publics. Menés avec le concours de bureaux d'études spécialisés, ces diagnostics approfondis ont permis aux collectivités volontaires d'identifier les investissements prioritaires et appropriés pour une meilleure gestion de l'eau.

15 à 20%

c'est le gisement d'économie d'eau au sein des bâtiments publics

Pour répondre aux enjeux vendéens de l'alimentation en eau potable, Vendée Eau souhaite développer ces initiatives en favorisant la prise en main par les collectivités de la démarche de diagnostic.

L'objectif est d'aboutir à des mises en œuvre concrètes de réduction des consommations et d'optimisation des usages de l'eau au sein des collectivités. Il s'agit également d'intégrer durablement la question de l'eau au cœur de la gestion du patrimoine public.

Tous mobilisés pour une bonne gestion de l'eau

Notre département est dynamique et il se développe.

Avec une production d'eau potable dépendante à 90% des eaux superficielles stockées dans les barrages, la bonne gestion de la ressource en eau en Vendée reste un exercice complexe.

En 10 ans, le nombre d'abonnés à l'eau potable a progressé

de 25%

Agir pour un usage optimisé de l'eau potable est l'affaire de tous !